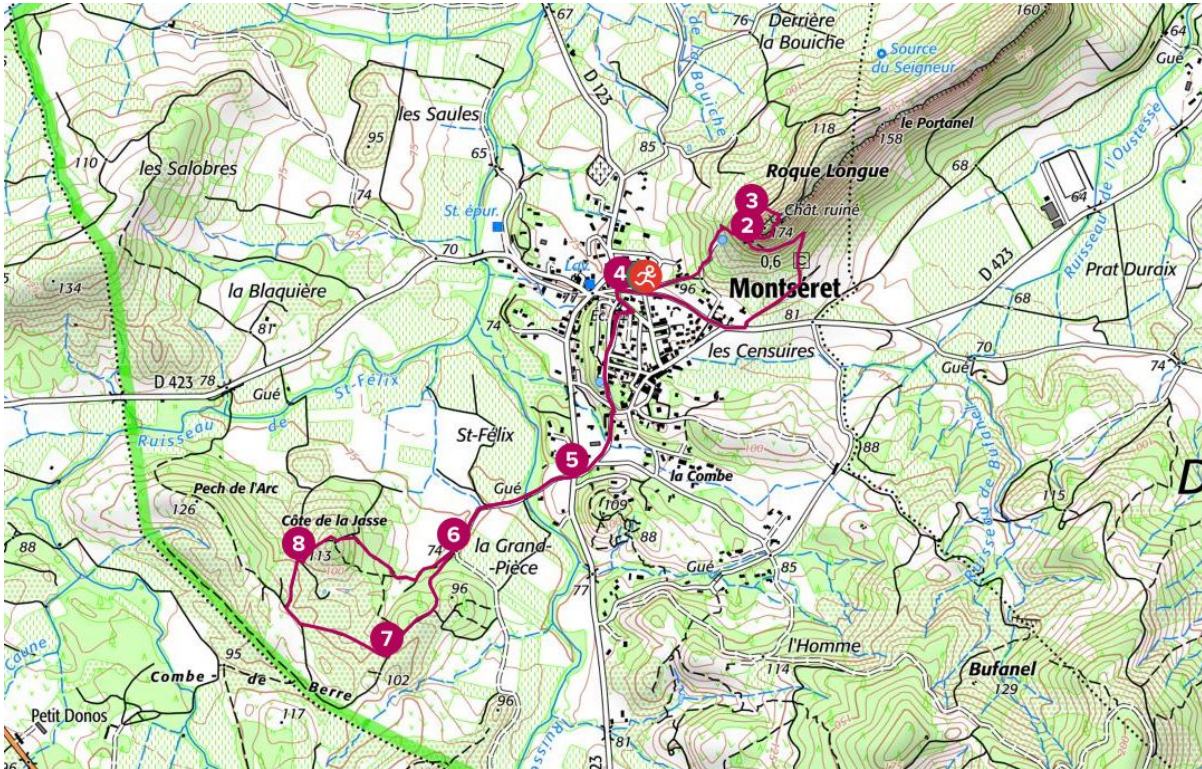


LE PAYS DE MABILE



Infos Pratiques

Distance	6,1 km
Durée (moyenne)	02h00
Niveau	Facile
Dénivelé	185 m D+
Départ	MONTSERET
Typologie	boucle
Balisage	Jaune PR

Votre itinéraire

Étape 1 - Passer devant la cave et tourner à gauche sur la petite route qui monte, bordée de cyprès. Après les maisons, continuer tout droit par le chemin dans la pinède (buissons de genêts spartiers). Longer le réservoir par la gauche et gravir le sentier jusqu'au croisement.

Étape 2 - Prendre le sentier en courbe de niveau vers la gauche et continuer à l'ombre des pins. Grimper le talus qui mène vers le château en utilisant les marches aménagées. Passer dans l'enceinte de l'ancien village médiéval (le point de vue sur la plaine alentour laisse imaginer la fonction protectrice de cette bâtisse).

Étape 3 - Redescendre les marches et reprendre le sentier sous les pins en courbe de niveau. Continuer tout droit. Le sentier longe le pech et l'enceinte à mi-pente, puis tourne le dos au château et descend entre les vignes. Emprunter la D 423 à droite puis, dans le virage, la route en face. Elle ramène à la cave coopérative.

Étape 4 - Tourner à gauche (sud). Prendre la D 423 à gauche et, après la mairie, monter par l'allée des Acacias. Descendre par la rue de la Serre et la rampe des Corbières. Traverser la D 123.

Étape 5 - Poursuivre par le chemin du Moulin-de-Tacou. Après le radier, longer la murette de pierre. Quand la route s'arrête, trois pistes se présentent dans un terrain tourmenté.

Étape 6 - Prendre celle du milieu, qui monte vers les pins. Traverser la garrigue (où les cistes de Montpellier abondent).

Étape 7 - Environ 350 mètres plus loin, s'engager sur le chemin à droite. Il descend vers le lit d'un ruisseau à sec, devient une sente. Reprendre pied sur la piste et aller vers la droite.

Étape 8 - Poursuivre par le sentier qui s'élève dans les pins, la garrigue et les chênes verts. Il se hisse au point culminant (118 m) de la Côte de la Jasse (vue sur le château et le village), puis redescend et longe le ruisseau. contourner la vigne par la droite et rejoindre la piste de l'aller. A la jonction des 3 pistes, reprendre le chemin de l'aller.

Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entraîner des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en [consultant la carte du risque incendie](#) pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

En savoir plus

<https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/le-pays-de-mabile/>